Image not found or type unknown

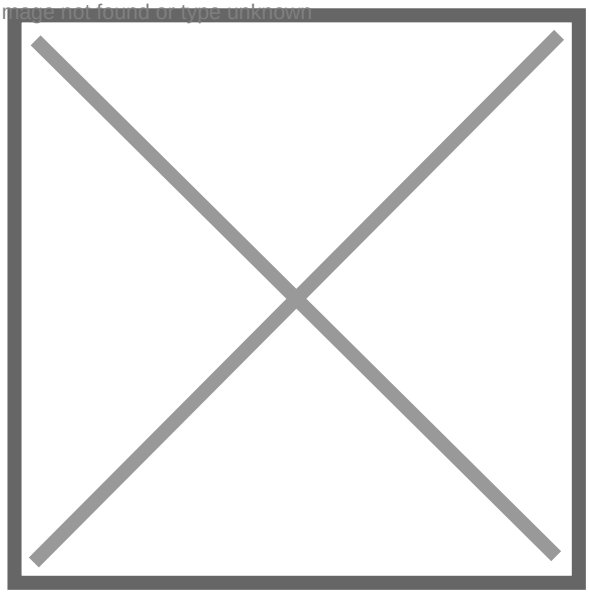

Assistante maternelle accusé a tort de maltraitance

Par **filliung**, le **23/02/2009** à **15:17**

je suis assistante maternelle et suite a ma démission car une maman ne voulait pas me payer(j'ai eu mon argent car j'ai saisi la pmi) cette personne c'est amusé a rependre le bruit que je maltraitait les enfants que je garde. j'ai donc porté plainte pour diffamation publique et plusieurs personnes ont été témoignés de ce que cette personne leur avait dit a mon propos. elle a été convoqué par la police . dans ma plaintej'ai stipulé qu'elle ne m'avait jamais accusé "en face de maltaitance" et que je lui avait fait part que je savais ce qu'elle disait a mon sujet et qu'il fallait qu'elle arrète. est-ce qu'il va quand meme y avoir une confrontation? merci de me répondre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés